



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MARDI 12 JUILLET 2016 à 18 h 30
Hôtel d'Agglomération de CONCARNEAU

Affichage CCA le 20 juillet 2016
Demande d'affichage dans les communes le 20 juillet 2016

RELEVÉ DES DÉCISIONS

N° DELIBERATION	OBJET	DECISION DU CONSEIL
2016/07/12-01	Installation des nouveaux élus communautaires	<p>Le conseil communautaire installe les nouveaux élus suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CONCARNEAU : BIGOT Marc, MARREC Sonia, ROBIN Fabrice - ROSPORDEN : LOUSSOUARN Michel, JAMET Marie Thérèse, RANNOU Jacques, COCHENNEC Claude, GUERNALEC Michel, RICHARD Anita, ACCART Bruno - TOURC'H : COTTEN Michel, BERNARD Annick (suppléante) - TREGUNC : ROBIN Yves
2016/07/12-02	Election d'un nouveau Vice-Président	Le Conseil Communautaire proclame l'élection de Monsieur Michel LOUSSOUARN Vice-Président de Concarneau Cornouaille Agglomération, et le déclare immédiatement installé.
2016/07/12-03	Détermination du rang du nouveau Vice-Président	Le Conseil Communautaire proclame Monsieur Michel LOUSSOUARN au rang de premier Vice-Président de Concarneau Cornouaille Agglomération.
2016/07/12-04	Election d'un nouveau membre du bureau communautaire	Le Conseil Communautaire décide de conserver les principes de composition du bureau communautaire et proclame M. Michel GUERNALEC (commune de ROSPORDEN) élu en tant que membre du bureau et le déclare immédiatement installé.
2016/07/12-05	Refonte des commissions thématiques et de leurs modalités de fonctionnement	<p>Le Conseil Communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fixe à 6 le nombre des commissions CCA qui seront les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Economie / emploi / tourisme • Gestion des Musées/ politique culturelle / multimédia / communication • Environnement / déchets / Politique de l'eau / assainissement / SPANC • Finances / ressources humaines / marchés publics/ mutualisation / gestion des équipements communautaires / systèmes d'information • Aménagement de l'espace / aménagement numérique/ déplacements et transports / développement durable • Cohésion sociale et politique de la ville / habitat - Valide les principes de composition de ces commissions exposés ci-dessus, qui prévoient : <ul style="list-style-type: none"> • Un accès possible de tous les élus communautaires à toutes les commissions ; • Une possibilité pour les communes ne disposant que d'un conseiller titulaire et d'un suppléant de désigner 2 conseillers municipaux titulaires pour faire partie de ces commissions, avec droit de vote en commission ;

- Une possibilité pour les communes ne disposant que de 3 délégués titulaires de désigner un conseiller municipal titulaire pour faire partie des commissions, avec droit de vote en commission ;
 - Une possibilité ouverte aux Vices Présidents de CCA d'associer aux travaux des commissions, sur certains dossiers, les adjoints des communes chargés de la thématique du dossier, afin de mobiliser leur expertise et de favoriser le lien entre CCA et les communes, sans droit de vote en commission ;
 - Une possibilité pour toutes les communes de désigner des conseillers municipaux amenés à remplacer les titulaires des commissions, selon les modalités exposées ci-dessus, conformément à la délibération du 22 mai 2014 à ce sujet, sans droit de vote en commission.
- Officialise la participation des Vice-Présidents non maires à la « Conférence des maires » qui deviendrait ainsi la « Conférence des Maires et Vice-Présidents ».
 - Modifie en conséquence le règlement intérieur des assemblées de CCA.

2016/07/12-06

Indemnités des élus

Le conseil communautaire décide de maintenir le dispositif actuel des indemnités des élus et de prendre en compte les nouveaux élus et / ou leurs nouvelles fonctions, à partir du 12 juillet 2016.

2016/07/12-07

Choix du mode de vote pour l'élection des membres de la commission d'appel d'offres

Le conseil communautaire décide de procéder à l'élection des membres de la CAO par vote à main levée.

2016/07/12-08

Composition de la commission d'appel d'offres

Le conseil communautaire proclame la Commission d'appel d'offres de CCA composée des membres suivants :

Titulaires	Suppléants
Jacques FRANCOIS (Saint Yvi)	Jean-Claude LEBRESNE (Pont-Aven)
Olivier BELLEC (Trégunc)	Gérard MARTIN (Névez)
Michelle HELWIG (Melgven)	Claude COCHENNEC (Rosporden)
Michel GUERNALEC (Rosporden)	Alain NICOLAS (Concarneau)
Michel COTTEN (Tourc'h)	Valérie RANNOU (Elliant)

2016/07/12-09

Convention de service commun Ressources Humaines et créations de postes

Le conseil communautaire approuve la convention de service commun, approuve la création des postes, modifie le tableau des emplois de CCA et autorise Monsieur le Président à signer la convention de service commun et tout document afférent à la mise en œuvre de ce projet.